



Centre de compétences sur les sols (CCSols)

Première newsletter

Date :

24.6.2019 / V1.3

1 Qu'est-ce que le Centre de compétences sur les sols (CCSols) ?

Le sol est une ressource qui n'est pas renouvelable à l'échelle de temps humaine. Les limites de sa disponibilité en Suisse sont de plus en plus manifestes, et pourtant on ne dispose toujours pas d'informations collectées de manière systématique à l'échelle du territoire sur l'état et les propriétés du sol. De telles données pédologiques constituent toutefois les bases permettant de garantir la production de denrées alimentaires, de relever les défis posés par les changements climatiques et d'assurer une protection contre les dangers naturels. En 2015, la Commission de gestion du Conseil national a constaté, dans le cadre de son examen des prescriptions fédérales sur les terres cultivables, que les connaissances sur les sols étaient très hétérogènes faute de collecte systématique. Elle a en outre notamment préconisé d'améliorer les bases de données. Le rapport « Remaniement/renforcement du plan sectoriel surfaces d'assolement », élaboré par un groupe d'experts, exige que les surfaces d'assolement soient désignées sur la base de données pédologiques fiables et selon des critères uniformes. Il suggère en outre que le relevé des données soit une tâche commune de la Confédération et des cantons. Le programme national de recherche consacré à l'utilisation durable de la ressource sol (PNR 68) recommande, dans sa synthèse générale, de mettre en place une plateforme d'information sur les sols en Suisse qui élabore des méthodes de relevé uniformes, assure l'harmonisation des informations pédologiques à l'échelle nationale, mette à disposition des produits interactifs tels que des cartes d'utilisation ou des fonctions du sol et en garantisse l'accès aux scientifiques, aux autorités et aux professionnels de terrain.

Adoptée par le Parlement en 2015, la motion Müller-Altarmatt 12.4230 vise la création d'un centre national de compétences pédologiques, qui constituerait un gain pour l'agriculture, l'aménagement du territoire et la protection contre les crues. Elle a la teneur suivante : « *Le Conseil fédéral est chargé de jeter les bases pour la création d'un organe central indépendant de gestion et de coordination des informations pédologiques. En tant que centre de compétences, cet organe doit gérer des informations sur les sols aux plans tant quantitatif que qualitatif ; il doit en outre définir des normes contraignantes pour le relevé des données et leur interprétation et actualiser ces normes* ».

Le Centre de compétences sur les sols (CCSols) constitue l'organe de la Confédération et des cantons spécialisé dans les informations pédologiques. Son objectif est d'améliorer les bases utiles à la mise en œuvre des mesures favorisant l'utilisation durable et la protection efficace de la ressource sol. Le centre sera exploité jusqu'à fin 2020 par les offices fédéraux de l'environnement (OFEV), de l'agriculture (OFAG) et du développement territorial (ARE) ; les cantons sont impliqués dans sa gestion via les

Fabio Wegmann BAFU; fabio.wegmann@bafu.admin.ch
Michael Zimmermann BLW; michael.zimmermann@blw.admin.ch
Olivia Grimm ARE; olivia.grimm@are.admin.ch
Armin Keller KOBO; armin.keller@bfh.ch

directions des conférences cantonales des services des travaux publics, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'agriculture.

Les tâches principales du CCSols sont les suivantes : uniformiser et perfectionner les méthodes de relevé et d'analyse des propriétés pédologiques ainsi que définir des normes techniques pour la cartographie des sols. Le CCSols sert également de plateforme nationale d'information et de service pour la Confédération, les cantons et les organisations privées. Il fournit aux experts issus de différentes disciplines, groupes intéressés et organes d'exécution des méthodes qui permettent d'évaluer les informations pédologiques en fonction de l'utilisateur, ainsi que des bases utiles à la prise de décision. Ce faisant, le centre de compétences favorise l'échange interdisciplinaire entre les offices spécialisés de la Confédération et des cantons, mais aussi entre les experts des secteurs de l'environnement, de l'agriculture et de l'aménagement du territoire.

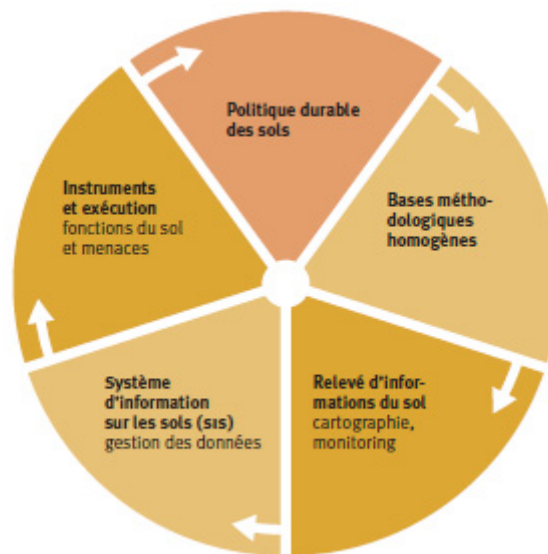


Figure : Informations du sol en tant qu'éléments du cycle de création de valeur d'une politique durable des sols (source : http://www.pnr68.ch/SiteCollectionDocuments/NFP68_TS4_Bodeninformationsplattform_FR.pdf)

S'inspirant du cycle de création de valeur pour les informations pédologiques (cf. figure), le CCSols s'articule autour de quatre modules.

- Module 1 – Méthodes et références : bases nationales uniformes
- Module 2 – Collecte d'informations pédologiques : normes techniques pour la cartographie et le monitoring des sols
- Module 3 – Gestion des données et système d'information sur les sols
- Module 4 – Instruments, cartes d'application, service et communication

Il ressort des tâches mentionnées plus haut que la mission centrale du CCSols est de soutenir l'exécution en fournissant des bases. À cette fin, les interfaces avec le milieu de la recherche et les bureaux d'ingénieurs privés doivent être exploitées, dans le souci toutefois de ne pas entrer en concurrence avec des compétences spécialisées déjà établies. Avec les ressources matérielles qui lui sont octroyées, le CCSols doit chercher à coopérer avec des institutions existantes et des acteurs de l'économie privée, afin d'accomplir avec eux les tâches prioritaires définies dans les quatre modules.

La nécessité de créer un tel centre de compétences est née du constat selon lequel la Suisse manque cruellement de connaissances sur la nature, la disponibilité et la qualité de ses sols. Les informations pédologiques sont des informations qui décrivent la structure des sols dans un plan vertical, ainsi que leurs propriétés, leur qualité et leurs possibilités d'utilisation – autrement dit, la diversité des sols. Pour pouvoir concilier efficacement les différentes attentes relatives à l'affectation des sols, la Confédération,

les cantons et les communes doivent impérativement disposer d'informations fondées, et à grande échelle, sur la répartition des sols et leurs caractéristiques. Or la Suisse ne dispose pas de telles informations pour l'ensemble de son territoire.

Des institutions similaires existent déjà dans plusieurs États européens. Tel est notamment le cas en France (*Gis Sol – Groupement d'intérêt scientifique Sol de l'Inra*), en Angleterre (*National Soil Resources Institute*) et en Allemagne (*offices géologiques régionaux ; institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles BGR ; initiative d'encouragement BONARES [Boden als nachhaltige Ressource]*). Des tâches comparables sont accomplies au plan européen également par des institutions telles que le *Centre commun de recherche (JRC)*, situé à Ispra en Italie, et l'organisation *World Soil Information (ISRIC)*, située à Wageningen aux Pays-Bas.

2 Travaux préparatoires des derniers mois

Afin que le CCSols puisse être opérationnel et s'atteler aux tâches les plus urgentes dès l'été 2019, l'OFEV, l'OFAG et l'ARE ont déjà entamé son processus de développement. Un groupe de travail composé de représentants de ces trois offices ainsi que des cantons (via le Cercle Sol de la Conférence des chefs des services de la protection de l'environnement) s'est ainsi chargé de préparer la planification et la mise en service du centre de compétences. Les travaux préparatoires pour le financement de la phase opérationnelle, prévue à partir de 2021, sont en cours.

3 Phase de développement 2019-2020 : rattachement à la HAFL

Sur la base des explications fournies par le groupe de travail, l'OFEV, l'OFAG et l'ARE ont décidé que le CCSols serait géré comme un service indépendant et qu'il serait rattaché à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de la Haute école spécialisée bernoise. La HAFL est une source de synergies pour le CCSols : elle dispose déjà de vastes compétences dans le domaine des sols agricoles et forestiers, fait la jonction entre la recherche et la pratique et est largement acceptée par les cantons et les organismes spécialisés. En outre, étant située à Zollikofen près de Berne, la HAFL occupe une position géographique centrale, ce qui contribue à bien servir les différentes régions linguistiques. Pour ces raisons, les trois offices fédéraux se félicitent du rattachement du CCSols à la HAFL pour sa phase de développement 2019-2020.

4 Étape importante : contrat et direction du CCSols

Les trois offices fédéraux ont conclu, en juin 2019, avec la HAFL un contrat-cadre régissant la phase de développement 2019-2020. Durant la même période, le poste de responsable du CCSols, qui avait été mis au concours, a été attribué à M. Armin Keller (lire plus bas).

L'étape suivante consiste à définir les tâches prioritaires des quatre modules. Un groupe de consultation composé de représentants des conférences cantonales des services de l'environnement, de l'agriculture et du développement territorial, des inspecteurs des forêts, des préposés à la protection de la nature et du paysage ainsi que d'organismes spécialisés aura par ailleurs l'opportunité de faire connaître ses besoins et ses préoccupations en la matière. Ce groupe devrait se réunir pour la première fois dans le courant de l'automne 2019.

5 M. Armin Keller prend la direction du CCSols



Depuis le 1^{er} juin 2019, la direction opérationnelle et technique du CCSols est assurée par M. Armin Keller, qui est également responsable de l'interface avec les offices fédéraux et les cantons. Fort d'une longue expérience professionnelle au sein de l'Observatoire national des sols (NABO), M. Keller est parfaitement familiarisé avec les contenus des quatre modules. Il est l'auteur de la synthèse thématique « Plateforme d'information des sols suisse » du PNR 68 et jouit par ailleurs d'un vaste réseau de praticiens, de scientifiques et de représentants d'organes d'exécution cantonaux et d'offices fédéraux. Nous nous félicitons de cette collaboration et sommes certains d'avoir trouvé en la personne d'Armin Keller un directeur du CCSols engagé et hautement qualifié.

6 Comment le CCSols est-il financé ?

L'OFEV, l'OFAG et l'ARE financent une phase de développement de deux ans à compter de 2019. Parallèlement, ils cherchent à trouver une solution commune pour garantir les moyens nécessaires pour la phase d'exploitation à partir de 2021.

Lors des débats parlementaires relatifs à la motion précitée, le Conseil fédéral avait déjà estimé que l'exploitation du centre de compétences engendrerait pour la Confédération des coûts de l'ordre de 2 à 3 millions de francs par an. Ces coûts englobent le financement des six à dix postes à plein temps affectés aux travaux de base des quatre modules, ainsi que le financement des ressources matérielles et de l'infrastructure du centre.

Les cantons contribuent à l'exploitation du CCSols en mettant à disposition leurs données pédologiques et leur expertise en matière d'exécution.

7 Comment faire entendre votre voix ?

Nous serions ravis de recevoir vos remarques et vos suggestions. N'hésitez pas à nous les communiquer par l'intermédiaire de votre organisation ou en vous adressant directement à M. Keller ou à l'un des trois offices fédéraux compétents. Il est également prévu de mettre sur pied un groupe de consultation ouvert aux cantons et aux organisations spécialisées, qui se réunira pour la première fois en automne 2019.

Nous prévoyons de diffuser des informations récentes sur le CCSols et sur des sujets plus larges au moins deux fois par an. Si vous souhaitez figurer sur la liste de diffusion ou obtenir des renseignements complémentaires, veuillez nous en faire part à l'adresse suivante : armin.keller@bfh.ch.